

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS689

présenté par
Mme Morel, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À la dernière phrase de l'alinéa 9, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« à »

les mots :

« aux I et II de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision d'une référence.